

9 - Equipements culturels - Numérisation des collections des musées et de la bibliothèque de Besançon - Campagne 2011 - Demandes de subventions à l'État et à la Région Franche-Comté

M. l'Adjoint DAHOUÏ, Rapporteur : S'appuyant sur le Contrat de Projets État-Région (CPER) 2007-2013, la campagne 2011 de numérisation des collections des équipements culturels patrimoniaux de la Ville de Besançon s'articule autour du programme prévisionnel suivant :

- Musée Comtois : numérisation de la collection ethnographique régionale et du fonds photographique «Folklore Comtois» estimé à 80 000 négatifs,

- Musée de la Résistance et de la Déportation : la collection d'affiches est constituée de 720 pièces illustrant les principaux aspects de la seconde guerre mondiale au niveau national et au niveau local. Cette collection a déjà fait l'objet d'une numérisation partielle au cours de deux campagnes précédentes. Le projet vise à terminer la numérisation de cette collection. Il porte sur 260 affiches.

Parallèlement sera menée la numérisation d'une partie des pièces ayant reçu un avis favorable de la commission d'acquisition 2010.

- Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie :

. œuvres graphiques : numérisation de 63 miniatures et petits objets après restauration ainsi qu'une centaine d'œuvres graphiques ; informatisation d'environ 500 œuvres parmi les plus marquantes (Jordaens, Vouet, Le Sueur, Carrache, Tiépolo, Géricault...)

. céramiques et orfèvrerie : numérisation de 30 céramiques et objets d'orfèvrerie tirés des pièces les plus importantes et les plus rares de la collection et issus de la collection Lerch pour la plupart ; informatisation de 300 fiches actimuséo

. peintures : numérisation d'un ensemble de 80 œuvres issues des collections des XVI^{ème} et XIX^{ème} siècles, ainsi que des dépôts du FNAC et don Pennec. Informatisation de 500 fiches actimuséo

. sculptures : poursuite de la numérisation des collections de sculptures et informatisation de 60 fiches actimuséo (donation Pâris, legs Oulmont, fond Breton)

. archéologie : poursuite de la numérisation des collections et informatisation de 300 fiches consacrées aux collections locales et de 200 fiches relatives aux collections égyptiennes, grecques et italiennes.

- Musée du Temps : poursuite de la numérisation des collections d'horlogères de petit format (montres) et de moyen format (pendulerie et outillage horloger), ainsi que de dessins et gravures issus du fonds Clerc ; poursuite du travail d'informatisation des prises de vue par une insertion sur actimuséo.

- **Bibliothèque Municipale** : le projet concerne la numérisation de plusieurs ensembles de documents de la bibliothèque et des archives et leur mise en ligne à disposition du public, dans le cadre de la Bibliothèque numérique de la Ville de Besançon. Il s'articule autour de la réserve comtoise qui forme un ensemble thématique centré sur la Franche-Comté (livres imprimés du XVI^{ème} siècle au XIX^{ème} siècle), des revues des sociétés savantes de Franche-Comté, d'un ensemble de cartes postales de la collection Tupin, qui constitue un ensemble exceptionnel de 6 000 cartes postales sur Besançon, du plan-relief de la Ville qui est exposé au Musée du Temps. La numérisation des 5 000 clichés qui ont servi à sa fabrication permettrait une valorisation très intéressante de cet objet emblématique de l'histoire de la Ville.

Le coût estimatif global du programme 2011 de numérisation pour les musées et la bibliothèque municipale s'élève à 122 740 € TTC. Les dépenses seront imputées sur les lignes budgétaires 011.322.6042.52 200 / 52300 / 54000 pour les musées et 011.321.6042.45000 pour la bibliothèque municipale.

L'État et la Région, dans le cadre du CPER 2007-2013, sont sollicités sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

Etablissement	Part de la Ville de Besançon	Part Etat (DRAC - BNF)	Part Région Franche-Comté	TOTAL TTC
Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie	4 977 €	9 954 €	9 954 €	24 885 €
Musée du Temps	5 128 €	10 256 €	10 256 €	25 640 €
Musée Comtois	8 050 €	16 100 €	16 100 €	40 250 €
Musée de la Résistance et de la Déportation	1 393 €	2 786 €	2 786 €	6 965 €
Bibliothèque municipale	5 000 €	10 000 €	10 000 €	25 000 €
	24 548 €	49 096 €	49 096 €	122 740 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de numérisation 2011 des musées et de la bibliothèque municipale,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions auprès de l'État et de la Région Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis, et à signer les conventions éventuelles ou marchés devant intervenir pour la réalisation de ce programme.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 22 février 2011.